

Procès-verbal de l'Assemblée Générale 2019 de l'Abbaye de la Haute Broye

Palézieux-Village, foyer du collège

Jeudi 7 février 2019

1. Introduction

L'Abbé-Président, James Carruzzo, ouvre la séance à 20h03. Il salue et remercie chaleureusement les membres présents venus en nombre. James Carruzzo salue les autorités communales d'Oron, représentée par M. Philippe Modoux, Syndic. Une liste des présences circule dans l'assemblée.

69 membres sont présents

86 membres sont excusés

48 membres non excusés

L'ordre du jour est accepté par l'assemblée à l'unanimité.

James Carruzzo précise que l'amende de Frs. 5.- a été facturée aux membres non excusés. La somme ainsi récoltée permet à la société de vous offrir la petite agape qui suivra.

2. Lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 15 février 2018.

Notre Greffier, Steve Mercanton, lit le procès-verbal qui est accepté sans modification par les membres présents.

3. Rapport du Trésorier

Notre Trésorier, Etienne Chamot nous indique que l'exercice 2018 fut une année d'abbaye. Il souligne que la société a remis un prix commun de qualité (1 verre + 1 porte verre) à chaque tireur présent. La société a également remis comme 1^{er} prix de la cible Société un fusil d'assaut 90 entièrement payé par des sponsors. Ce qui donne un résultat pour le poste Abbaye 2018 une perte de CHF XXXXXXXX. Mais, dans les faits, la perte devrait se monter à CHF XXXXXXXX car 2 factures sont parvenues tardivement et ont été comptabilisées sur l'exercice 2019.

Côté produits, nous avons un résultat de CHF XXXXXXXX.

Au total du bilan, nous retrouvons un montant de CHF XXXXXXXX.

Etienne Chamot passe la parole à M. Jean-Daniel Perren, rapporteur de la commission des comptes.

4. Rapport de la Commission des comptes

M. Jean-Daniel Perren rapporte au nom de cette commission que les comptes établis par le Trésorier ont été contrôlés par pointage et nous assure de leur bonne tenue. Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

5. Admission, démission et radiation

L'Abbé-Président annonce 6 démissions, ainsi que 2 nouvelles admissions. James Carruzzo cite les nouveaux membres qui sont tous acceptés par l'assemblée par acclamation.

6. Rapport de l'Abbé-Président

James Carruzzo passe en revue les 5 jours d'abbaye qui se sont déroulés sous une météo exceptionnelle. De beaux verres à l'effigie de notre société ainsi que des portes-verre en cuir comme prix commun, plus une carte de fête à prix coutant et des répartitions généreuses à nos tireurs ont couronné cette édition.

L'Abbaye 2018 c'est aussi 131 tireurs, 233 banquets et près de 4'000 cartouches tirées. Magnifique Abbaye.

Une superbe soirée du vendredi avec la Jeunesse de Palézieux et leur repas-concert – quoi de mieux qu'un bon tartare et le « Beau Lac de Bâle » grosse ambiance et superbe soirée !! Bravo les jeunes.

James Carruzzo mentionne les activités de la société et du Conseil tout au long de l'année. Un petit clin d'œil est fait à la Fête des Vignerons où le Conseil se rendra lors de la journée de clôture.

Pour terminer, notre Abbé-Président remercie les membres présents lors des assemblées et remercie tout chaleureusement les membres qui donne de leurs temps comme bénévoles aux manifestations de la société.

7. Fixation du montant des cotisations

La cotisation de CHF 40.- par année est acceptée à l'unanimité. Les membres d'honneur sont exemptés de toutes cotisations.

8. Nomination de la Commission des comptes

La commission des comptes : M. Jean-Daniel Perren sort. M. Julien Grand et Christophe Jaquier deviennent vérificateurs des comptes. M. Pascal Mayor est nommé suppléant.

11. Divers et propositions individuelles

M. Francis Zbinden prend la parole pour nous parler de la fête villageoise 2019. Il nous expose en détail le programme des festivités qui se dérouleront les 14 et 15 juin 2019.

M. Yann Gabriel prend la parole pour nous parler du projet équipement polytronic des cibles 5 et 6 au stand de tir de Palézieux. Il nous explique que cela permettra d'augmenter la capacité et la fluidité des tireurs lors d'importantes manifestations, comme exemple le tir en campagne et le tir villageois. Point important soulevé par l'Abbaye de la Haut-Broye concerne la fabrication d'un cadre pour la cible surprise lors de l'Abbaye. Le projet est approuvé par l'association du stand. Concernant l'investissement, les fonds seront prélevés en partie sur le fonds des cibles.

M. Philippe Modoux prend la parole pour adresser à l'assemblée les salutations de la Commune d'Oron.

M. James Carruzzo prend la parole pour communiquer les dates suivantes :

- le 9 mars 2019 nettoyage du stand- M. Perren et M. Villasuso se portent volontaires.
- le 23 mars 2019 nettoyage du battoir – M. Rittener M. Perren se portent volontaires.

James Carruzzo rappelle que des verres de la société sont en vente au prix de CHF 5.- l'unité ou de CHF 20.- le carton. Ainsi que le porte verre au montant de CHF 30.-.

L'Abbé-Président rappelle les prochaines dates de l'Abbaye du 11 au 15 juin 2020.

Il indique également que la société va mettre à disposition du 100^{ème} de la FVJC le caveau au stand de tir de Vernand pour le Tir Cantonal.

M. Yann Gabriel nous mentionne la date du tir en campagne ainsi que celui du tir villageois.

Plus personne ne souhaite prendre la parole. James Carruzzo lève l'assemblée à 20h42.

Palézieux, le 7 février 2019.

.....
James Carruzzo, Abbé-Président

.....
Steve Mercanton, Greffier